

Suite à la décision négative du Conseil Communal de Vevey du 9 décembre, quelques mots d'explications s'imposent.

L'implantation de la patinoire au bas de la Place du Marché a fait l'objet d'oppositions de citoyens veveysans et d'une association régionale. La durée prévisible de la procédure a empêché la Municipalité de Vevey de nous octroyer une autorisation pour la quatrième année consécutive. Pour y pallier, La Municipalité a proposé au Conseil de la remplacer provisoirement par une surface synthétique plus petite et ne nécessitant donc pas de mise à l'enquête. Lors de sa séance du budget, le Conseil a hélas refusé les crédits pour cet équipement, privant du même coup les enfants de la région d'une installation sportive accessible à tous à moindre frais.

L'Association est très frustrée que ses efforts à mettre cet équipement à disposition du public n'aient pas été reconnus à leur juste valeur. Jusqu'ici, Vevey sur Glace a assumé à elle toute seule un budget de 350'000 francs, avec l'aide de nombreux sponsors et institutions. Le prix pour la Commune a été plus que modeste, puisque elle s'est contentée d'une subvention de 50'000 francs.

Dire que le Conseil s'est montré pingre est un euphémisme. Les 30'000 usagers de la patinoire, les enfants, le plus souvent de condition modeste, sont victimes du petit jeu politique mesquin des partis quelques mois avant les élections. Il faut espérer que les élections calmeront les esprits et que nous aurons encore assez d'élan pour remettre l'ouvrage sur le métier.

Lire le communiqué de presse

*Yves Christen,
Président de l'Association Vevey sur glace*



Vevey, le 10 décembre 2010

Le Conseil communal refuse la patinoire, la Municipalité prend acte.

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Hier soir, le Conseil communal de Vevey a refusé l'investissement prévu pour l'achat d'une patinoire synthétique. La Municipalité prend acte tout en préparant le dossier de mise à l'enquête pour l'hiver 2011-2012.

L'investissement de fr. 140'000.- mis au budget pour l'achat d'une patinoire synthétique pour la saison 2010-2011 n'a pas trouvé grâce aux yeux des élus. Consciente de l'attente des Veveysans par rapport à ce rendez-vous populaire, la Municipalité s'est efforcée tout au long de l'année de trouver un moyen pour proposer cette activité. Notamment, en reprenant l'initiative des mains de l'association « Vevey sur glace », en tentant de convaincre les opposants à l'implantation d'une structure provisoire au bas de la place du Marché, en essayant de répondre aux exigences cantonales puis finalement en étudiant une solution de transition sans toit, sans buvette, exploitée sur une période raccourcie par rapport à l'an dernier et qui, par la suite, aurait pu être installée dans des quartiers moins pourvus en animations ou revendue à une autre ville.

La Municipalité prend acte de cette décision. Par ailleurs, elle remet dès à présent l'ouvrage sur le métier pour préparer la saison 2011-2012. Le dossier de mise à l'enquête pour une structure de glace et une buvette est en cours d'élaboration. Le souhait de la Municipalité reste le même : pouvoir proposer aux Veveysans et aux visiteurs une activité accessible à tous les budgets, qui puisse satisfaire à la fois les simples amateurs de patinage comme les pratiquants aguerris ainsi que les nombreux écoliers de la ville dans le cadre des cours d'éducation physique.

Contacts

Laurent Ballif, Syndic, 021 925 53 80, laurent.ballif@vevey.ch
Jean-Marc Bryois, délégué aux Sports, 021 925 53 58, jean-marc.bryois@vevey.ch